

AMICALE POLICE ELANCOURT-RAMBOUILLET

Bassin de la Courance



POLICE NATIONALE

POLICE NATIONALE



2014
10^{ème} Edition

POLICE LINE DO NOT CROSS - POLICE LINE DO NOT CROSS - POLICE LINE DO NOT CROSS - POLICE DO NOT CROSS - POLICE DO NOT CROSS



Organisé par la Police Nationale inscriptions tél: 0130696405



CSP Elancourt S.Detko 01 30 69 64 05 - stephane.detko@interieur.gouv.fr

Maurepas

JEUDI 26 JUIN - 13 H

Enchaînement de 3,8 kms de course à pied + 18 kms de VTT + 2,6 kms de course à pied...

ELANCOURT



OSEZ L'AVENTURE

BULLETIN D'INSCRIPTION

À remplir **lisiblement en lettres capitales** et à retourner accompagné du règlement à l'ordre de : l'Amicale des Policiers d'Élancourt (**1 rue du théâtre 78990 ELANCOURT**) et d'une photocopie du certificat médical ou de la licence.

NOM :PRENOM :

NE(E) LE :SEXE : TEL :

ADRESSE :

Email :

AFFECTATION:CATEGORIE:

REGLEMENT

1/ Cette manifestation sportive est ouverte à tous policiers licenciés, ainsi qu'aux extérieurs munis d'un certificat médical de moins d'un an.
Les compétiteurs détachés par leur service devront obligatoirement être en possession de la licence FSPN 2014.

2/ Le port d'un casque vélo lors du parcours VTT est OBLIGATOIRE. (Le parcours VTT est accidenté) **Aucune dérogation ne sera accordée, l'absence de casque entraînera l'élimination du concurrent.**

3/ La course se décline sous la forme d'un enchaînement de trois épreuves sportives, à savoir : 3 tours de bassin en course à pied, 5 tours du parcours VTT et 2 tours de bassin en course à pied.

4/ Les féminines effectueront 3 tours au lieu de 5 sur le parcours VTT.

5/ Les participants devront suivre le balisage et emprunter les couloirs de rubalise qui jalonnent le parcours. Les bénévoles sur le parcours assureront la sécurité de la course et indiqueront l'itinéraire à suivre.

6/ Les coureurs n'ayant pas effectué le nombre de tour prévu sur chacune des épreuves ne seront pas classés.

7/ Responsabilité civile : **les organisateurs sont couverts par une police d'assurance souscrite auprès de la MACIF.**

Individuelle accident, les licenciés FSPN bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

Les non licenciés seront également assurés sous réserve de présenter leur certificat médical.

8/ Les frais d'inscription : 4 euros pour les licenciés FSPN et 8 euros pour les extérieurs.

9/ Les participants s'engagent à accepter les prises de vue et de son, ainsi que leur utilisation à titre informatif ou publicitaire.

10/ En s'engageant sur cette course, tout concurrent accepte le présent règlement.

11/ PARKING : Chemin du lavoir à 50 mètres du site.

12/ DOSSARDS : Ils seront remis sur place à partir de 10h. Bassin de la Courance à Maurepas (accès par le vieux village).

13/ DEPART : A 13h, devant le ponton du bassin de la Courance.

14/ La remise des récompenses s'effectuera à 16h sur les lieux de la course (Possibilité de douches à la salle polyvalente du parc des sports de Maurepas).

15/ Un trophée et des lots seront remis aux trois premiers de chaque catégorie des classements femmes et hommes.

Restauration sur place : buvette, barbecue et sandwiches.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser aux personnes suivantes :

- Major DETKO Stéphane 01-30-69-64-05 ou 06-77-77-56-32 CSP ELANCOURT

- GPx PROUTEAU Peguy 01.30.69.64.07 CSP ELANCOURT

- Bier GUERNON Nathalie 01.30.46.27.96 ou 06.62.05.43.61 CSP RAMBOUILLET